

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 15 (1939-1940)
Heft: 36

Artikel: Le chevalier Guisan [Fortsetzung]
Autor: Dajoie, Ami
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-712607>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE SOLDAT ROMAND

Le Commandant en chef de l'Armée

O. G. A., le 28 juin 1940.

Ordre du jour

Officiers, sous-officiers, soldats,

A nos frontières, les belligérants viennent de déposer les armes. Fidèles aux engagements qu'ils avaient pris, ils ont respecté la neutralité de la Suisse.

Dans quelques jours, une partie d'entre vous regagneront leurs foyers. Si l'intégrité du sol national a pu être sauvegardée, c'est avant tout à la Protection divine et à l'Armée que le Pays le doit.

Vous venez de monter une longue garde. Vous avez fait votre devoir dans la discipline et dans la dignité. Pour cela, vous avez consenti de lourds sacrifices. Aussi chacun a-t-il droit à la reconnaissance du Pays.

J'ai ordonné une démobilisation partielle, avec mise de piquet. Cette mesure est limitée, pour le moment, aux anciennes classes d'âge, dont le retour

est particulièrement nécessaire à la vie et à l'économie nationales.

Afin d'éviter que les soldats démobilisés ne tombent en chômage, j'ai prévu la création d'unités de volontaires, qui auront, notamment, à terminer les travaux de fortification.

La tâche de l'Armée n'est pas achevée. Elle demeurera, demain ce qu'elle est aujourd'hui, ce qu'elle était hier: défendre l'honneur et l'indépendance de la Patrie.

Pour être en mesure d'accomplir cette tâche à tout instant, l'Armée doit rester instruite et entraînée. Il faut qu'elle conserve sa valeur morale et sa force de résistance.

Seule, la mort libère le Soldat suisse de son devoir envers le Pays.

Le Général: **Guisan.**

L'histoire véridique d'un ancêtre du Général Guisan

LE CHEVALIER GUISAN

par Ami DAJOIE

III.

Dans certaines circonstances de la vie, il suffit parfois qu'un homme, animé de courage et d'audace, exige d'autrui un effort pour qu'immédiatement tout une collectivité en subisse les divers avantages. Or Guisan a voulu et sa volonté a été si forte qu'elle a imprégné toute la Guyane, donnant aux divers colons une impulsion nouvelle créant entre eux une émulation féconde et bienfaisante.

Les premiers rapports que Guisan envoie à Paris font l'étonnement des spécialistes. Dans les Ministères des colonies on s'étonne qu'un seul homme arrive à des résultats aussi magnifiques. Mais à mesure qu'une considération enviable naît chez les intéressés, la jalousie, elle aussi, montre un peu partout sa face livide. Et Guisan doit lutter aussi courageusement contre les ennemis camouflés que contre les dangers de la terre. Il préfère ceux-ci à n'en point douter.

Un jour le Gouverneur de l'île vient auprès du Vaudois et

lui présente, au nom de Sa Majesté, une lettre de remerciements et une gratification importante.

Guisan s'étonne. Qu'a-t-il fait pour mériter une telle gratification et de tels honneurs? Il demande à réfléchir avant d'accepter quoi que ce soit et après une soirée de réflexion pendant laquelle il comptabilise ses efforts, ses espoirs et ses résultats, en toute netteté il peut répondre:

— Je n'ai fait que mon devoir et seulement mon devoir. Tout autre homme à ma place en aurait fait autant.

Fort de cette logique il refuse la gratification, montrant ainsi une fermeté de caractère extraordinaire.

Peu de temps après Jean-Samuel décide de partir pour Paris où l'appelle le Ministre des Colonies. C'était au printemps 1780.

Pas de choix de bateaux. Celui sur lequel il s'embarque avec son domestique est dirigé par un capitaine grossier et brutal. C'est toute la compagnie que devra supporter au cours d'une longue traversée l'illustre passager. Cependant, plein d'obligeance, Guisan essaie d'amadouer ce capitaine. Il lui offre à boire, lui donne une pipe, mais à toutes ses avances l'homme répond par des injures et des mots grossiers. Voyant que les bonnes bouteilles de vin n'arrivaient plus sur sa table, le capitaine ne trouva rien de mieux que d'aller les chercher lui-même dans la cabine de Guisan.

En ce moment le bateau voguait entre le Banc de Terre-Neuve et les Açores. Souvent la vigie levait la tête et scrutait

La Suisse, terre des réfugiés et des internés

Boncourt.

Cela commence déjà à Porrentruy. Dans une grande cour gardée par des sentinelles, une foule de malheureux: une partie des onze cents réfugiés qui ont passé la frontière suisse à Boncourt dans la journée du dimanche. Puis à Boncourt même, le village est transformé en un camp de fuyards.

Ils arrivent par tous les chemins et sentiers menant de France en Suisse. On les voit tituber sur la grande route internationale de Delle, puis s'arrêter, hésiter devant le trou béant, entonnoir large de vingt mètres provoqué par la destruction de la route effectuée sur territoire français. Toutes les vitres de la remise des locomotives ont sauté. Une locomotive à moitié ensevelie montre son dos poli dans l'éboulement.

Douaniers français et suisses règlent le passage. Sitôt arrivés sur territoire helvétique, les réfugiés sont examinés par les médecins militaires. Les réfugiés suisses — il y en a beaucoup qui possèdent un train de campagne de l'autre côté — ont naturellement les avantages. Ils sont libres. La sollicitude générale les entoure, ce sont les nôtres, n'est-ce pas? Les fuyards français passent tous la visite sanitaire. Les malades sont immédiatement dirigés sur les hôpitaux, les valides sont hébergés provisoirement sur place, pour leur permettre de reprendre des forces, et nourris par la commune de Boncourt qui se dévoue sans compter. Puis les réfugiés sont groupés en convois et dirigés sur Porrentruy, faisant de la place pour les centaines d'autres qui affluent sans cesse, à pied, en vélo, voire même en voitures. Mais les ordres sont formels: les femmes et les enfants peuvent passer ainsi que les infirmes, malades et les vieillards de plus de soixante-cinq ans. Tous les hommes valides sont refoulés sans pitié.

★

Pauvres visages de réfugiés! Les traits émaciés, tirés par la fatigue, creusés par les privations. Les yeux surtout parlent un langage éloquent. Que de visions tragiques ont-ils enregistrées, que de scènes déchirantes, que de misères accumulées, que ce cauchemars endurés. Une brave fille de Nancy nous raconte qu'elle a fui en bécane, mais que successivement quatre routes lui furent interdites. Quatre fois, elle dut rebrousser chemin, faire en sens inverse un nombre incalculable de kilomètres, repartir dans une autre direction.

Un Alsacien parti de Mulhouse vendredi a fait plus de cent kilomètres à pied, en souliers bas, avec deux valises et une serviette. Mais le plus émouvant, ce sont les visages de gosses, blêmes, sales, avec les yeux tombant de fatigue et leurs pauvres pieds n'en pouvant plus.

Est-il besoin de souligner que la Suisse, tout en apportant quelques restrictions justifiées à l'entrée des fugitifs, va se dépenser de grand cœur pour panser toutes ces plaies et secourir toutes ces misères? En écoutant les élans de son cœur, elle ne fait que rester fidèle à sa tradition d'humanité. Sa mission,

l'horizon avec une inquiétude non dissimulée. Une houle d'abord longue et soignée comme les ondulations d'une chevelure venait du fond de l'horizon. Puis les vagues se firent de plus en plus pressantes et la mer fut bientôt agitée alors que le ciel se noircissait comme du charbon. On serra les voiles et le vaisseau flotta au gré des vents et des vagues dont la fureur allait croissante.

Brusquement une tempête inouïe de violence, sorte de tornade, s'abattit sur la frégate avec une force d'autant plus déchainée qu'elle s'était plus longtemps contenue. Tout l'équipage était à bord serrant les étais, fixant la beume, retenant les drisses et les écoutes que le vent arrachait et faisait voler. A ce moment précis un homme, surgissant de la cale, se mit à crier:

— Voie d'eau à tribord!

La situation devenait désespérée. Le capitaine jurait de plus en plus fort et l'équipage ne réagissait plus à ses ordres, sentant la partie perdue. Trois hommes se précipitèrent dans les cales pour essayer de repérer la voie d'eau puis de l'obstruer. Quand ils remontèrent sur le pont la terreur se lisait sur leurs

visages. La partie semblait perdue et on ne voyait aucun moyen de salut.

★

Dernière vision de ce 17 juin tragique: sur le quai de la gare d'une ville romande, nous assistons au passage d'un train d'internés français, officiers et soldats s'étant rendus sur sol suisse. Lorsque le train repart, tous ensemble, soldats et officiers suisses sur le quai se mettent au garde à vous et saluent ceux qui furent les combattants des armées battues. On ne refuse pas le salut aux vaincus.

Un peu plus tard passe un second convoi. Aux fenêtres quelques visages de cauchemar: c'est un train de blessés internés. La croix rouge sur fond blanc contraste à peine avec le blanc et rouge de leurs pansements.

★

Ah, cui! Aider à panser les plaies, à secourir des misères, à mettre un peu de joie et d'espoir dans des cœurs meurtris et enfin soulager les spasmes des corps douloureux et déchirés. La Suisse ne faillira pas à sa mission.

Les camps d'internés français.

La Suisse a dû administrer d'une heure à l'autre la preuve de sa neutralité intégrale et armée, au moment précis où d'importants détachements de l'armée française coupés de leurs bases, sans liaisons avec le gros de leurs troupes, se sont décidés à passer la frontière suisse et à demander l'internement. Grâce à la vigilance et à l'organisation précise et énergique de nos troupes, notre pays a accompli rapidement et proprement ces devoirs de neutralité, en désarmant à la frontière et internant à l'intérieur du pays l'effectif de plusieurs divisions françaises. Ceci fut la première phase.

La seconde, non moins importante, posa des problèmes d'organisation à résoudre dans un délai record: l'établissement de camps d'internement, où sont hébergés les milliers de soldats français qui, en déposant les armes, ont demandé notre hospitalité.

Le profane est enclin à s'émouvoir et à s'apitoyer sur le sort des malheureux fugitifs. Notre pays n'a jamais caché ses sentiments d'humanité agissante envers tous ceux qui sont dans le malheur. Précisons cependant, afin de détruire certaines illusions et de redresser certaines opinions erronées, qu'il serait injuste de décerner le titre de héros à chacune des unités composant cette foule nombreuse de soldats qui a passé notre frontière. Certains corps de troupe se sont battus avec vaillance avant de prendre le parti amer de se laisser interner. A ceux-ci va notre estime. D'autres par contre de ces soldats n'ont jamais vu, même de loin, les colonnes allemandes. Leurs uniformes en excellent état prouvent qu'ils n'ont jamais combattu. Ils ne sauraient donc nous inspirer une admiration sans réserve.

Les camps d'internés ont été établis au cœur même de la Suisse, dans les vallées alpestres. Soulignons que les inter-

visages. La partie semblait perdue et on ne voyait aucun moyen de salut.

Du coup les hommes travaillant aux pompes abandonnèrent leur ouvrage pour se laisser aller aux imprécations les plus inattendues d'abord et aux implorations les plus lâches ensuite.

Quelques-uns se roulaient par terre, d'autres montaient dans les cordages puis se laissaient glisser en poussant des hurlements de singe. Quelques-uns s'arrachaient les vêtements, d'autres, anéantis, loqueteux, ne trouvaient même plus la force de jurer.

Au milieu de ce désespoir un seul homme conservait son sang-froid. C'était Guisan. A ses pieds son domestique agenouillé lui entourait les genoux et l'embrassait frénétiquement en hurlant à perdre voix:

— Je ne veux pas mourir, monsieur, je ne veux pas mourir.

Guisan réfléchissait. Brusquement sa décision fut prise. Il appela le charpentier, lui offrit un verre de rhum puis avec lui chercha à colmater la voie d'eau. En même temps il donna des ordres pour que l'équipage continue à pomper sans arrêt et sans faiblesse. Il suffit qu'un homme prenne sur lui des

nés, selon les conventions internationales fixées dès le temps de paix, sont soumis aux lois et règlements militaires. Les autorités militaires suisses ont organisé ces camps, dont les commandants sont des officiers supérieurs suisses qui y appliquent une surveillance stricte et une discipline ferme, indispensables à l'organisation rationnelle et au maintien de l'ordre.

On a dit et écrit que les internés logent dans les grands centres de villégiature, dans les hôtels et pensions. Nous pouvons préciser cette information dans ce sens qu'effectivement plusieurs centres touristiques se sont déclarés prêts à accueillir des internés. Mais ceux-ci ne logent nullement ni dans des chambres d'hôtels pourvus de tout le confort moderne, ni dans des lits moelleux. Tout comme nos soldats, ils couchent sur la paille, en majeure partie dans des cantonnements établis dans des collèges. Certains hôtels non exploités actuellement ont mis leurs salles à la disposition de l'Etat-Major de l'Armée. Elles ont été transformées en cantonnements par l'apport de bottes de paille ou de paillasses. Nulle part, les internés sont plus confortablement installés que le sont nos soldats. Seuls les officiers internés ont le droit de loger à l'hôtel.

La discipline des camps est très stricte. Afin de ne pas devoir mobiliser trop de soldats suisses pour la surveillance, les officiers et sous-officiers internés assument eux-mêmes le commandement à l'intérieur des cantonnements. Il va sans dire que les commandants des camps sont des officiers supérieurs suisses, assistés par un état-major restreint, et par des compagnies d'infanterie pour le service de garde. Chaque cantonnement d'internés est gardé par des sentinelles suisses qui doivent empêcher toute évasion et tout contact inopportun avec les populations indigènes. Les internés quittent rarement le cantonnement, et seulement en subdivisions commandées. Ils ne sont pas déconsignés le soir comme nos soldats, mais doivent rester dans leurs cantonnements.

Leur subsistance est sensiblement la même que celle des soldats suisses. Elle est préparée par des cuisiniers et aide-

cuisiniers internés, à qui l'autorité militaire du camp fournit les vivres et le combustible. Chaque détachement possède sa propre infirmerie avec le personnel sanitaire interné. Les médecins civils fonctionnent comme médecins des camps. Grâce à la précaution prise d'acheminer les blessés et les malades sur les hôpitaux dès leur passage à la frontière, le pourcentage des malades est excessivement restreint.

Les dimanches et fêtes religieuses, il y a culte pour les internés catholiques et protestants. Souvent, ce sont les soldats-ecclesiastiques internés qui officient pour leurs camarades. La participation à ces cultes est très forte, signe réjouissant que la guerre n'a guère eu de prise sur les sentiments religieux des soldats. Il va sans dire qu'aucune contrainte n'est exercée sur les internés. D'ailleurs, le droit de plainte par la voie du service leur est expressément réservé.

Quelle est l'occupation principale des internés dans les camps? Les premiers jours, ils se sont surtout remis de leur fatigue en dormant de longues heures. Puis ils se sont mis à mettre en ordre leurs effets militaires. Ils ont lavé leur linge de corps, recousu leurs boutons, nettoyé à fond leur uniforme. Aujourd'hui, ils jouent à la belote, lisent, écrivent. Actuellement, on est en train d'envisager leur participation à des travaux agricoles divers, pour autant que l'état du marché du travail l'exige. L'organisation des cantonnements, la confection des objets sinon indispensables du moins nécessaires dans les dortoirs (tables, bancs, planches pour les paquetages, stalles etc.) occupe une bonne partie des soldats-artisans internés qui rivalisent d'ingéniosité pour pourvoir leur cantonnement du confort minimum auquel tout soldat est sensible. Quelques marches en subdivisions et sous surveillance dans les environs viennent couper les longues heures creuses entre les repas. Mais là aussi, la discipline stricte est exigée, et il va sans dire qu'aucune débandade n'est tolérée. Car ne l'oublions pas, il ne s'agit nullement de colonies de vacances, mais de camps d'internés.

H. F.

responsabilités et qu'il se sente capable de les faire partager pour qu'aussitôt les autres lui obéissent.

Un quart d'heure après la voie d'eau était repérée et le charpentier qui dormait au fond de l'âme de Guisan depuis sa maîtrise de Genève se réveilla, ordonna, scia, coupa, mesura pour, en définitive, arrêter l'inondation.

Quand le matin revint, la tempête n'avait pas cessé mais l'eau avait baissé de cinq pieds. Vers midi les cales étaient à peu près sèches.

La tempête dura 3 jours et seulement au début du 4^{me}, on put mettre à la voile. Guisan avait sauvé l'équipage mais ce n'était pas là l'unique danger de cette traversée. En effet, à la hauteur des côtes européennes une nouvelle tempête assaillit le vaisseau et Guisan, une fois de plus, sut se montrer à la hauteur des circonstances.

Enfin le bateau peut aborder la Hollande et un accueil triomphal est réservé à Guisan.

Devant les difficultés Jean-Samuel Guisan sait agir. Plus les obstacles sont forts et plus il trouve le moyen de les écraser. Ce qu'il ne sait pas faire c'est lutter avec efficacité contre la rouerie des courtisans qu'il rencontre quelques jours plus tard à Paris.

Une première déception l'attend dans la capitale. Pendant son voyage, le ministre des colonies a été relevé de ses fonctions. Celui à qui il s'adresse ne le connaît pas et surtout n'a aucune idée ce que signifie colonies, plantations, Guyane, etc.

Heureusement qu'un de ses excellents amis, M. de Broglie, extrêmement bien introduit en cour lui donne quelques conseils et lui montre le chemin sinueux à suivre pour obtenir un résultat positif dans les bureaux d'un ministre.

Le Duc demande à Guisan de lui établir les plans d'une campagne qui mit fin à l'insalubrité du port de Rochefort.

En effet ce port subsistait, à époque régulière, la menace d'épidémies extrêmement violentes. Les ouvriers périssaient comme des mouches et les marchands ne voulaient plus y mettre les pieds.

Guisan partit de Paris et demeura pendant plus d'un mois dans cette ville dangereuse. De retour à Paris il rédigea un mémoire sur le dessèchement des marais qui environnent Rochefort. Ce rapport fut jugé excellent et Guisan put établir

un vaste plan permettant à cette ville de vivre dans des conditions normales. Plan sur plan, effort sur effort, après un travail acharné il finit par mettre au point la rénovation complète de Rochefort.

Malgré l'opposition des ingénieurs officiels, Guisan imposa son travail, le surveilla et l'acheva.

Au beau milieu de son travail il se sent faiblir, n'écoute que son devoir, s'obstine à la tâche et enfin part mourant quand il sait que rien n'entravera plus la réalisation de ses plans.

A suivre.



Scène alpestre et militaire quelque part en Valais!